



PROGRAMME SPÉCIALISÉ TROUBLE DU COMPORTEMENT (TC) ET TROUBLE GRAVE DU COMPORTEMENT (TGC)

Présentation du programme

Les services s’adressent
aux personnes de tous
âges présentant une
déficience intellectuelle
ou un trouble du spectre
de l’autisme et qui
présentent un trouble
du comportement ou
un trouble grave du
comportement.

Ces comportements peuvent avoir
des impacts importants sur la personne
elle-même ou son entourage.

Trouble du comportement (TC)

Action ou ensemble d’actions qui sont jugées problématiques parce qu’elles s’écartent des normes sociales, culturelles ou développementales et qui sont préjudiciables à la personne ou à son environnement social ou physique¹.

Trouble grave du comportement (TGC)

Comportements qui mettent en danger, réellement ou potentiellement, l’intégrité physique ou psychologique de la personne, d’autrui ou de l’environnement ou qui compromettent sa liberté, son intégration ou ses liens sociaux¹.

Objectifs

Le programme spécialisé TC-TGC vise à offrir à l’usager et ses proches des stratégies ou des interventions permettant de prévenir les comportements problématiques en traitant les causes pouvant y être associées. Il a aussi pour but de soutenir la personne dans l’utilisation de moyens alternatifs appropriés afin d’augmenter sa qualité de vie.



¹ Tassé et Al., 2010



TROUBLE DU COMPORTEMENT (TC) ET TROUBLE GRAVE DU COMPORTEMENT (TGC)

Présentation du programme



Les objectifs spécifiques du programme en 6 étapes :

1. Prévenir l'augmentation des comportements problématiques.
2. Connaître chez la personne les causes, les fonctions et les facteurs des comportements problématiques.
3. Réduire les conséquences, les impacts et soutenir la personne dans l'apprentissage de comportements alternatifs (moyens et stratégies).
4. Intervenir avec une intensité et une fréquence variable en lien avec les besoins de l'utilisateur.
5. Accompagner les proches, l'entourage ou les partenaires dans le processus d'adaptation, si nécessaire.
6. Soutenir l'utilisateur lors des diverses transitions de vie (ex. : changement d'école, passage du primaire au secondaire ou du milieu scolaire à un milieu de travail, déménagement).

Services offerts

- Observer l'utilisateur dans ses différents milieux fréquentés (domicile, école, etc.).
- Évaluer et intervenir auprès de l'utilisateur, en collaboration avec celui-ci et son réseau, en respectant les processus cliniques associés au programme.
- Diminuer les comportements problématiques et aider l'utilisateur à les gérer dans tous ses milieux en travaillant sur la prévention.
- Élaborer le plan d'intervention et en assurer le suivi.
- Mettre en place des interventions préventives auprès de l'utilisateur dans ses milieux de vie et l'accompagner dans l'application des interventions suggérées (apprentissage de comportements de remplacement, mise en place d'aménagements préventifs, etc.).
- Élaborer des interventions et outiller l'utilisateur et ses proches afin d'éviter l'apparition et l'augmentation des comportements.
- Élaborer des interventions et outiller l'utilisateur et ses proches afin d'intervenir en situation de crise.
- Enseigner des moyens ayant pour objectif de diminuer l'utilisation des comportements problématiques, développer l'autonomie et l'autodétermination de l'utilisateur.
- Assurer le suivi des interventions mises en place dans le plan d'intervention.
- Maintenir ou rétablir les liens significatifs et la participation sociale (emploi, école, travail, vie sociale), entre autres, par la connaissance et l'accès aux ressources de la communauté.
- Offrir une intensité de services en fonction des besoins de l'utilisateur.
- Effectuer un transfert de connaissances concernant, entre autres, les causes et fonctions des comportements et les interventions à mettre en place. Ce transfert peut se réaliser par le biais de *coaching* direct.
- Offrir, au besoin, un service d'hébergement transitoire en résidence à assistance continue (RAC) afin de stabiliser les comportements. Les RAC font partie du continuum TC TGC.



TRouble du ComPortement (TC) ET TRouble GRAVE du ComPortement (TGC)

Présentation du programme



Épisode de service

L'épisode de service spécialisé représente la période de temps nécessaire pour mettre en place les interventions spécialisées afin de réduire les situations de handicap en lien avec une habitude de vie (besoins).

L'épisode est délimité dans le temps selon les critères de début et de fin des services spécialisés. Ces démarches nécessitent l'implication et l'engagement de l'utilisateur et des proches, s'il y a lieu, dans son processus d'adaptation et de réadaptation.

Au cours de cet épisode de service, les étapes suivantes seront réalisées :

1. Accueil au programme
2. Évaluation et analyse
3. Élaboration du PI et mise en œuvre des interventions
4. Mesure de résultats
5. Fermeture de l'épisode, recommandations, orientation



Critères de fin de l'épisode de service

L'épisode de services prendra fin lorsqu'il y a une diminution significative et une stabilité minimale de trois mois :

- De la fréquence, intensité, durée des comportements jugés problématiques de l'utilisateur;
- Des impacts et conséquences du TC-TGC sur l'utilisateur et son réseau.

Par ailleurs, les apprentissages de comportements alternatifs doivent être débutés et l'utilisateur doit maintenir les habiletés adaptatives apprises. Le réseau de l'utilisateur, s'il y a lieu, est en mesure de poursuivre la mise en place des interventions. L'équipe clinique recommandera alors la fin de l'intervention du programme.

L'épisode de services au programme TC-TGC peut aussi prendre fin pour différents motifs. Par exemple, le manque d'implication de la part des proches ou de l'utilisateur, le refus de service de la part de l'utilisateur ou lorsque les besoins de l'utilisateur ne correspondent plus aux mandats du programme.

L'utilisateur peut alors être réorienté vers un autre programme correspondant à ses besoins ou une fermeture complète des services. Lorsque le dossier est fermé, l'utilisateur peut procéder à une demande de réouverture de son dossier en cas de besoin, dans l'année suivant la fermeture de celui-ci.

Notre mission
Maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population québécoise en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec.

Notre vision
Des soins de santé et des services accessibles et efficaces qui s'adaptent aux besoins des Québécois.

Nos ambitions
Le CISSS de la Montérégie-Ouest réalise ses ambitions en osant innover dans ses façons de faire et ainsi il se démarque et rayonne par :

- L'excellence de son offre de soins et services intégrés de proximité axée sur l'interdisciplinarité, l'accessibilité et l'adaptation aux besoins de sa population;
- Son courage à questionner et à améliorer ses pratiques professionnelles, cliniques et de gestion;
- La reconnaissance de la contribution de son personnel et la mise en place de pratiques de gestion humaines;
- La force de ses liens avec ses partenaires.

Nos valeurs
Nos actions sont guidées par cinq valeurs, interdépendantes et en équilibre : bienveillance, collaboration, engagement, audace et cohérence.